

LA SOIE - PARILLY



PROGRAMME

2^{ème} SEMESTRE 2018



SOCIETE DES COURSES LYONNAISES

Siège social : Case 34 – 69676 BRON cedex

scl@leshippodromesdelyon.fr

Site internet : www.leshippodromesdelyon.fr

****** Hippodrome du Carré de Soie ******

1 Avenue de Böhlen 69120 VAULX EN VELIN

Tél. 04 72 81 23 92 Fax 04 72 81 23 71

Secrétariat Jours de courses : 04 72 81 23 70

E-mail : lasoie@leshippodromesdelyon.fr

****** Hippodrome de Parilly ******

4-6, avenue Pierre Mendès France

Case 34 - 69676 BRON cedex

Tél. 04 78 77 45 40 Fax 04 78 77 45 46

Secrétariat Jours de courses : 04 78 77 45 44

E-mail : parilly@leshippodromesdelyon.fr

PROGRAMME TROT & GALOP

2^{ème} semestre 2018

Cette brochure n'est éditée qu'à titre d'information. Seules font foi et engagent les parties, les conditions (ou modifications) de courses publiées aux *Bulletins Officiels* des deux Sociétés-mères. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés lors de la déclaration des partants, 48 heures avant la réunion.

COMMISSAIRES DES COURSES LYONNAISES

Mrs Gilles BERNARD
Jean-François BIARD
Jean-François CAMUS
Jean Pierre CHARTIER
Michel CONDAMIN
Michel DUQUAIRE
Jean GREGORIS
Pierre André JAY

Mrs Christian MAILLARD
Eric PALLUAT de BESSET
Christian PORTE
Thierry RAVIER
Jean-Luc ROBERT
Arnaud de SEYSSEL
Olivier de SEYSSEL
Stanislas de VILLETTE

Mme Cécile BENOIST d'AZY
Marie-Jo HUET

SOCIETE DES COURSES LYONNAISES

Membre d'Honneur : Mr Gilbert CAHEN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau

Président	Jean-Claude RAVIER
Vice-Présidents	Olivier de SEYSSEL Jean-Louis VALERIEN-PERRIN
Socio-professionnel Trot Conseiller	Pierre CALLIER Christian BARTHELEMY

Membres du Conseil

	Jean-Pierre BONARDEL Michel CONDAMIN Michel DUQUAIRE Eric PALLUAT de BESSET Christian PORTE Thierry RAVIER Arnaud de SEYSSEL
Socio-professionnel Trot	Mickaël CORMY
Socio-professionnels Galop	Maxime CESANDRI Henri ROUSSIGNHOL

Membres SOCIETAIRES

Cécile BENOIST d'AZY	Marie-Jo HUET
Gilles BERNARD	Pierre-André JAY
Jean-François BIARD	Michel du JONCHAY
Annie BULINGE	François de LEUSSE
Hubert BULINGE	Christian MAILLARD
Jean-François CAMUS	Boualem MEKKI
Jean-Pierre CHARTIER	Gontran de NOBLET
Marc DAMIANS	Gilles QUANTIN
François-Xavier DELFOUR	Bruno de QUINSONAS-LOUDINOT
Paul FILHOL	Nunzio RICIGNUOLO
Pierre FROMENT	Jean-Jacques RINCK
Jean-Noël GABOLDE	Jean-Luc ROBERT
Bernard GACHET	Baudouin SAINT OLIVE
Jean GREGORIS	Stanislas de VILLETTE
Ludovic HERNANDEZ	

DIRECTEUR GENERAL

Lionel CHOSSON

SERVICE ADMINISTRATIF

Myriam DARLET/Délia COIGNOT
Sylvie GRANJON
Edith MONTEILLER
Yann SOUILLET-DESERT

SERVICE TECHNIQUE

Régisseur:	Charles de CORDON
Service Médical :	Docteur AHSOING
Service Vétérinaire :	Dr BENAMOU-SMITH, VetAgro Sup de Lyon
Responsable Service Médical :	Lionel CHOSSON



Société des Courses Lyonnaises

LES INFORMATIONS UTILES :

RÉSERVATION BOXES / NON-PARTANTS :
04-72-81-23-92 - scl@leshippodromesdelyon.fr

COORDONNÉES GPS
Latitude 45.766492684020
Longitude 4.9215674272217
Accès Ecuries : Rue Victor Jara, 69120 Vaulx-en-Velin

RESTAURATION SUR L'HIPPODROME (JOURS DE COURSES)

- BRASSERIE au 1^{er} étage (Restauration rapide)
- CAFETERIA-SNACK DRIVERS côté Boxes (Réservée aux professionnels)

COPIE DE COURSES SUR DVD :

- S'ADRESSER AU SECRETARIAT DES BALANCES, LES JOURS DE COURSES
- COMMANDES TELEPHONIQUES : APPELER LE 04-72-81-23-92

PHOTOS : M. Henri DURAND 06-07-04-06-64

BILLETTERIE: Entrée à partir de 3 €
TARIF GROUPE à partir de 8 personnes
(ENTREE GRATUITE POUR LES MOINS DE 18 ANS)

- L'UCPA, au centre de la pelouse de l'hippodrome, propose aux petits et aux plus grands :
- Initiation à la monte de poneys, en manège
 - Pistes pour la pratique des sports urbains de glisse (skate-board, rollers etc.)

RENSEIGNEMENTS : 04-37-24-73-21

Accès

➤ EN VOITURE :

Prendre le périphérique, sortie "Décines - La Soie"
à 5 mn du périphérique Est (sortie La Soie),
à 15 mn du centre de Lyon.

Parking gratuit (Centre Commercial) : 1 800 places

➤ EN TRANSPORT EN COMMUN :

- Depuis le centre de Lyon, prendre le métro ligne A, jusqu'au terminus "LA SOIE »
- Par le Tram T3 : arrêt « La SOIE »

➤ TRAIN :

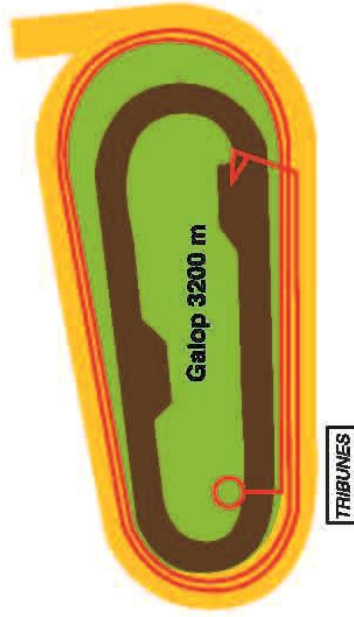
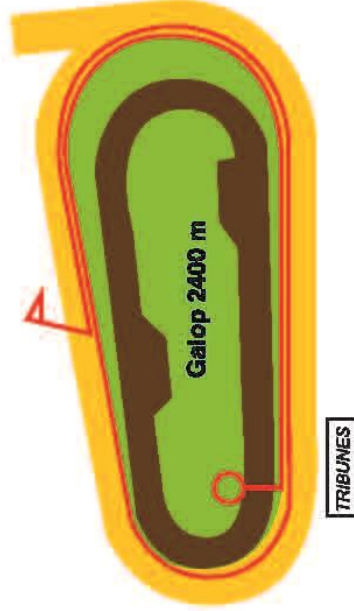
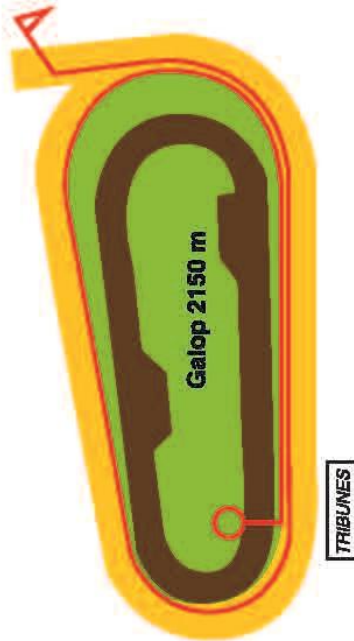
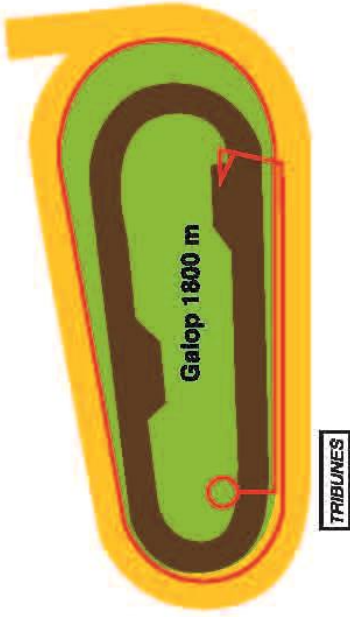
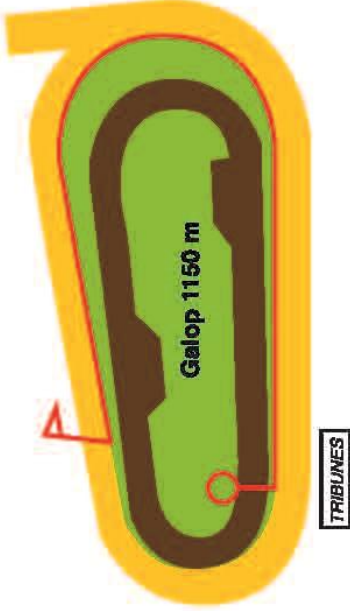
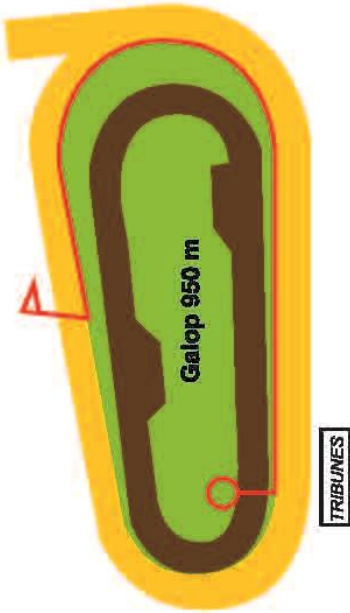
Gares : Lyon Part-Dieu (Tram T3) ou Lyon Perrache (Métro Ligne A)

➤ AVION :

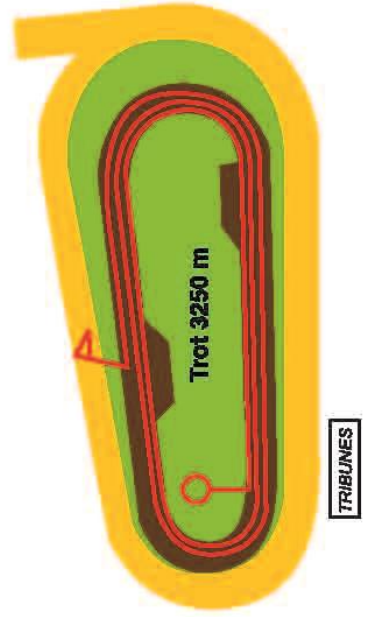
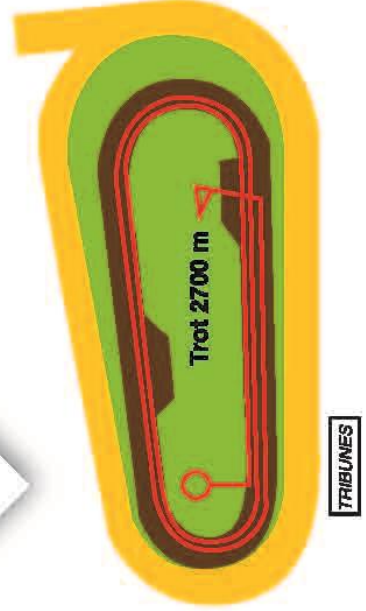
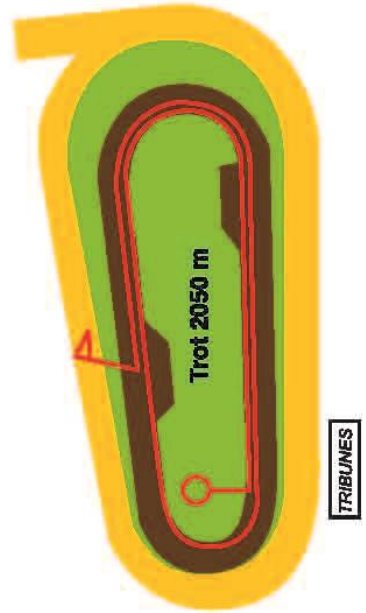
Aéroport : Lyon SAINT EXUPERY

Prendre le Tram et descendre à l'arrêt « La Soie »





HIPPODROME DE LYON CARRÉ DE SOIE





Société des Courses Lyonnaises

LES INFORMATIONS UTILES :

RÉSERVATION BOXES / NON-PARTANTS :

Tél. : 04-78-77-45-40 ou 06-60-53-63-84/ Fax 04-78-77-45-46
scl@leshippodromesdelyon.fr

COORDONNÉES GPS

Latitude 45.716265900000
Longitude 4.893825200000

RESTAURATION SUR L'HIPPODROME

- RESTAURANT PANORAMIQUE BORGEOT au 3^{ème} étage
Sur Réservation au 04 78 77 45 54
 - LE BISTROT DES ÉCURIES
- Entre le rond de présentation et les boxes (Restauration rapide)

COPIE DE COURSES SUR DVD :

- S'ADRESSER AU SECRETARIAT DES BALANCES,
LES JOURS DE COURSES
- COMMANDES TELEPHONIQUES :
APPELER LE 04-78-77-45-40

PHOTOS : M. Henri DURAND 06-07-04-06-64

BILLETERIE: Entrée à partir de 3 €
TARIF GROUPE à partir de 8 personnes
(ENTREE GRATUITE POUR LES MOINS DE 18 ANS)

RESULTATS DES COURSES

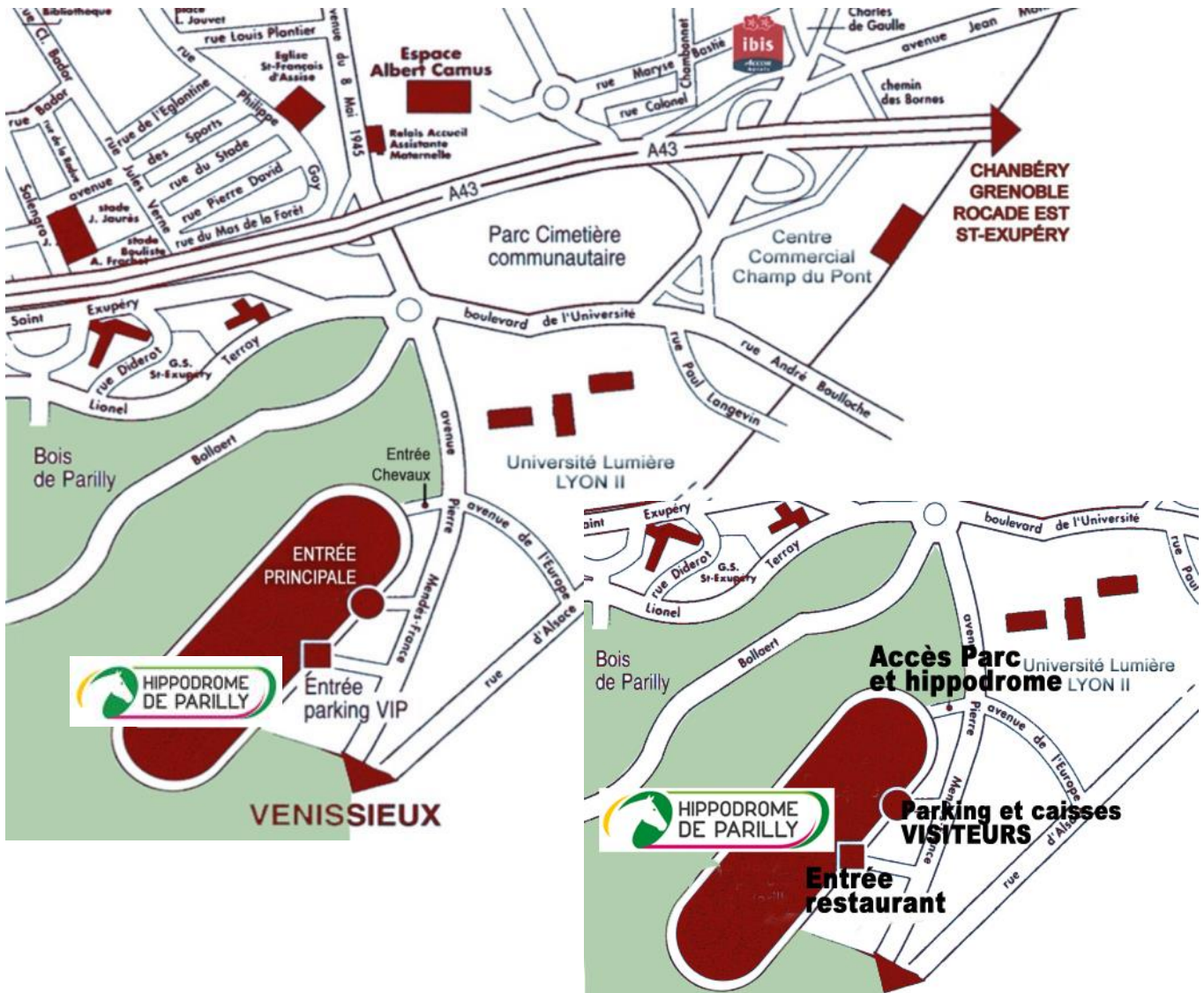
Serveur vocal: 04-78-77-45-45
(Etat du terrain, programme, résultats...)
Standard Courses : 04-78-77-45-44

CENTRE DE LOISIRS gratuit pour les 4 à 10 ans

Ouvert les jours de courses, hors jours scolaires.
Heure d'arrivée libre (prévoir le carnet de santé)
ACTIVITÉS VARIÉES - Places limitées

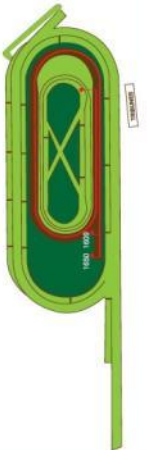
Accès

- **ROCADE EST (A46 – N346)**
Sortie **Lyon** (A43)
Sortie N°3 «**Université LYON II / Parc de Parilly** »
Direction Université
- **BD PERIPHERIQUE**
OU AV. BERTHELOT-MERMOZ
Autoroute A43 GRENOBLE
Sortie « **Porte des Alpes -Champ du Pont** »
Direction Université
- **GARE SNCF - PART-DIEU**
Environ 15mn en taxi
Métro B (Saxe-Gambetta)&D (Grange Blanche), Tramway T2
- **AEROPORT ST-EXUPERY**
Environ 20mn en taxi
- **TRAMWAY- LIGNE T2**
Arrêt « Parilly Université-Hippodrome»



TROT

1609 - 1650



2000 - 2100



2600 - 2850

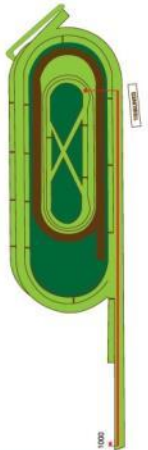


4050

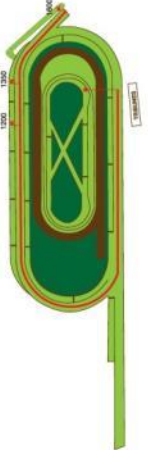


PLAT

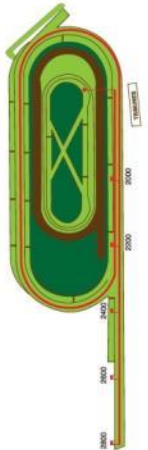
1000



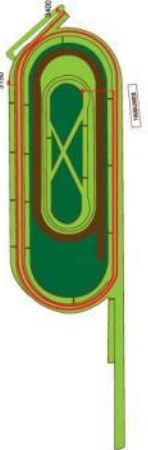
1200 - 1350 - 1600



2000 - 2200 - 2400 - 2600 - 2800

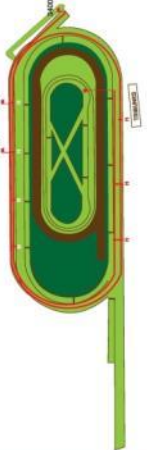


3150 - 3400

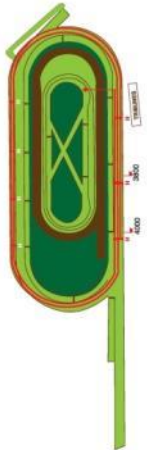


HAIES

3000 - 3150 - 3400



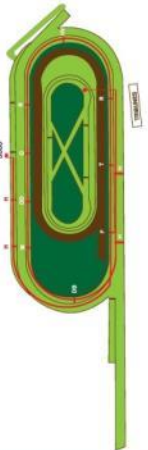
3800 - 4000



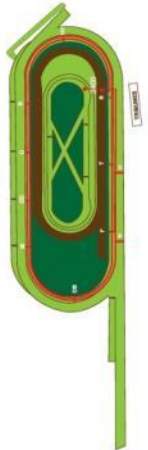
PLAN DES PARCOURS

STEEPLE

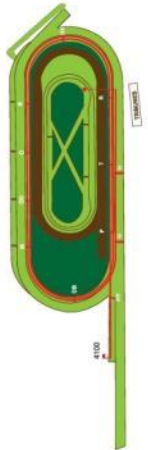
3000



3400

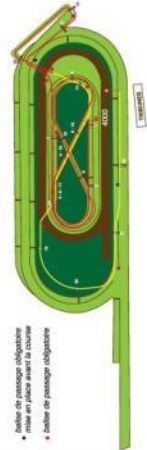


4100



CROSS-COUNTRY

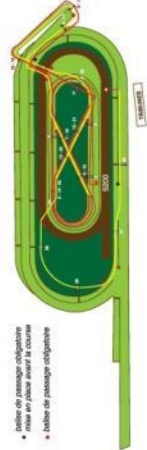
4000



4500



5200



- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire

- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire

- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire



SOCIETE DES COURSES LYONNAISES

2^{ème} SEMESTRE 2018

En rose les réunions Carré de Soie, en vert les réunions Parilly

Parilly	JEUDI	6	SEPTEMBRE	16H	PREMIUM PLAT
La Soie	VENDREDI	7	SEPTEMBRE	17H15	PREMIUM TROT
Parilly	JEUDI	13	SEPTEMBRE	12H	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	16	SEPTEMBRE	13H	PMH OBST/TROT
La Soie	JEUDI	20	SEPTEMBRE	16H30	PREMIUM TROT
Parilly	DIMANCHE	23	SEPTEMBRE	13H	PMH OBST/TROT
Parilly	JEUDI	27	SEPTEMBRE	12H	PREMIUM GALOP
La Soie	SAMEDI	29	SEPTEMBRE	16H30	PREMIUM PLAT

La Soie	MERCREDI	3	OCTOBRE	17H30	PREMIUM PLAT
Parilly	MARDI	9	OCTOBRE	12H15	PREMIUM GALOP – QUINTE +
Parilly	MERCREDI	10	OCTOBRE	12H45	PREMIUM TROT – QUINTE +
Parilly	DIMANCHE	14	OCTOBRE	13H	PMH OBST /TROT
Parilly	DIMANCHE	21	OCTOBRE	13H	PMH PLAT /TROT
La Soie	JEUDI	25	OCTOBRE	16H15	PREMIUM PLAT
La Soie	MARDI	30	OCTOBRE	16H30	PREMIUM TROT

La Soie	JEUDI	1 ^{ER}	NOVEMBRE	16H45	PREMIUM PLAT
Parilly	VENDREDI	2	NOVEMBRE	11H30	PREMIUM GALOP
La Soie	JEUDI	8	NOVEMBRE	17H15	PREMIUM PLAT
La Soie	SAMEDI	10	NOVEMBRE	16H30	PREMIUM TROT
Parilly	DIMANCHE	11	NOVEMBRE	12H	PMH OBST/TROT
La Soie	MERCREDI	14	NOVEMBRE	16H15	PREMIUM TROT
Parilly	SAMEDI	17	NOVEMBRE	12H15	PREMIUM PLAT
Parilly	MARDI	20	NOVEMBRE	11H30	PREMIUM TROT
La Soie	JEUDI	22	NOVEMBRE	17H30	PREMIUM PLAT
La Soie	JEUDI	29	NOVEMBRE	16H15	PREMIUM PLAT

Parilly	DIMANCHE	2	DECEMBRE	12H	PMH TROT
La Soie	JEUDI	6	DECEMBRE	17H30	PREMIUM PLAT
La Soie	VENDREDI	7	DECEMBRE	15H30	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	9	DECEMBRE	12H	PMH TROT
La Soie	SAMEDI	15	DECEMBRE	17H45	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	16	DECEMBRE	12H	PMH TROT



MEETING AUTOMNE 2018

P
A
R
I
L
L
Y

JEUDI 6 SEPTEMBRE			7 c
PREMIUM PLAT			
Début des opérations : 16h			p.21
Prix Christian Rollet (Classe 1, 2 a)	35 000 €	1 600m	
Prix de Saint-Cyr-les-Vignes (Maiden, Mâles & Hongres, FEE, 2 a)	18 000 €	1 600m	
Prix Burgos (Handicap, 3 a)	18 000 €	2 200m	
Prix Professeur Collet (à récl., 3 a)	14 000 €	1 600m	
Prix du Rhône (Hand.divisé, E., 4 a et +)	18 000 €	2 000m	
Prix de la Saône (Hand.divisé, G., 4 a et +)	14 000 €	2 000m	
Prix Pierre Simonneau (Cav.& Gentl., C.à cond.qualif.HP, E., 4 a et +)			
- Challenge ROYAL BARRIERE Deauville	13 000 €	2 400m	

L
A
S
O
I
E

VENDREDI 7 SEPTEMBRE			7 c
PREMIUM TROT			
Début des opérations : 17h15			p.22
Prix Uranie (att., D., 7 à 10 a)	32 000 €	2 700m	
Prix de Carpentras (att., D., 4 a)- C. Nle	22 000 €	2 700m	
Prix de Vincennes (att., F., 5 a)	20 000 €	2 700m	
Prix de Salon de Provence (att., E., 4 a)	20 000 €	2 700m	
Prix d'Enghien (att., appr.-Lads-jock., F., 6 a)	21 000 €	2 700m	
Prix de Mauquenchy (monté, F., 5 a)	18 000 €	2 700m	
Prix de Grosbois (att., E., 3 a)	15 000 €	2 700m	

P
A
R
I
L
L
Y

JEUDI 13 SEPTEMBRE			8 c
PREMIUM PLAT			
Début des opérations : 12h			p.23
Prix des Gentianes (Maiden, Femelles, FEE, 2 a)	18 000 €	1 600m	
Prix Robert de Grandry (Classe 2, Primes FEE, 3 a)	22 000 €	2 400m	
Prix Wolfram (à récl., 3 a)	14 000 €	2 400m	
Prix Champ Libre (Hand., 3 a)	18 000 €	1 600m	
Prix du Pesage (Hand. div., E., 4 a et +)	18 000 €	1 600m	
Prix des Ecuries (Hand. div., G., 4 a et +)	14 000 €	1 600m	
Prix du Paddock (Hand. div, E, 4 a et +)	18 000 €	2 400m	
Prix des Tribunes (Hand. div, G, 4 a et +)	14 000 €	2 400m	




DIMANCHE 16 SEPTEMBRE**7 c**

Journée Obstacle/Trot

C.S.I

Début des opérations : 13h

p.24

Prix de Bigorre (att., E., 3 a)	13 000 €	2 850m
Prix du Lautaret (att., appr.-Lads-jock., G., 7 à 9 a)	19 000 €	2 850m
Prix du Centre (att., F., 4 a)	15 000 €	2 850m
Prix du Gard (att., E., 6 & 7 a)	24 000 €	2 850m
 <i>Prix d'Achères (c. de h., 3 a)</i>	17 000 €	3 400m
 <i>Prix des Monts du Forez (c. de h., 5 a et +)</i>	17 000 €	3 800m
 <i>Prix Missile (st. ch., 4 a)</i>	17 000 €	4 100m

JEUDI 20 SEPTEMBRE**8 c****PREMIUM TROT**

Début des opérations : 16h30

p.25

Prix Lugdunum (att., D., 7 à 10 a)	32 000 €	2 700m
Prix des Pyrénées (att., F., 7 & 8 a)		
Départ autostart	23 000 €	2 650m
Prix de Dampierre (att., C., 5 a) - C.Nle	21 000 €	2 700m
Prix du Carcassonnais (att., E., 6 & 7 a)	22 000 €	2 700m
Prix de Cluny (att., D., 4 a) - C.Nle	22 000 €	2 700m
Prix de la Mayenne (monté, appr.-Lads-jock., F., 5 à 9 a)	25 000 €	2 700m
Prix du Boischaud (att., C., 3 a) - C.Nle		
Départ autostart	22 000 €	2 650m
Prix du Tricastin (att., amat., G., 6 à 8 a) <i>Challenge UNAT</i>		
Départ autostart	6 000 €	2 650m




DIMANCHE 23 SEPTEMBRE**8 c**

Journée Obstacle/Trot

C.S.I

Début des opérations : 13h




p.26

Prix des Bouches-du-Rhône (att., à récl., R., 3 a)	10 000 €	2 875m
Prix de la Charente-Maritime (att., F., 4 a)	15 000 €	2 850m
Prix des Flandres (att., appr.-Lads-jock., F., 7 a)	22 000 €	2 850m
Prix de La Dombes (att., F., 5 a) - C.Nle	16 000 €	2 850m
Prix du Languedoc (att., E., 6 à 9 a)	26 000 €	2 850m
 <i>Prix du Mont-Blanc (c. de h., 5 a et +)</i>	17 000 €	3 800m
 <i>Prix du Puy de Dôme (st.-ch., 3 a)</i>	17 000 €	3 400m
 <i>Prix Ucello II (st.-ch., Femelles, 5 a et +)</i>	17 000 €	4 100m

JEUDI 27 SEPTEMBRE**8 c****PREMIUM GALOP**

Début des opérations : 12h

p.27

 <i>Prix de Lamorlaye (c. de h., 3 a)</i>	20 000 €	3 400m
 <i>Prix des Monts du Livradois (c. de h., Hand. de cat., 4 a)</i>	22 000 €	3 800m
 <i>Prix Mercier (st. ch., C.à cond.qualif. HP, 5 a et +)</i>	23 000 €	4 100m
Criterium de Lyon (2 a) – Listed	60 000 €	1 600m
Prix La Flèche (E., 4 a et +)	19 000 €	1 000m
Prix Marius Bouret (Hand. de cat., E., 4 a et +)	17 000 €	2 400m
Prix des Terreaux (Hand.div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 000m
Prix des Cordeliers (Hand.div., G., 4 a et +)	14 000 €	2 000m



SAMEDI 29 SEPTEMBRE**8 c****PREMIUM PLAT****Début des opérations : 16h30****p.28**

Prix des Pensées (Maiden, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix Le Frimeur (Maiden, 3 a)	15 000 €	2 400m
Prix L'Essor (Classe 1, 3 a)	30 000 €	1 800m
Prix Ouroz (Hand., 3 a)	18 000 €	2 150m
Prix Fionella (à récl., 3 a)	14 000 €	2 400m
Prix Jean Lyon (C.à cond.qualif.HP, E., 4 a et +)	17 000 €	2 150m
Prix de Chazey-sur-Ain (Hand. de cat., E., 4 a et +)	17 000 €	1 800m
Prix des Amazones (à récl., Cav., G., 4 a et +)	13 000 €	2 400m

MERCREDI 3 OCTOBRE**7 c****PREMIUM PLAT****Début des opérations : 17h30****p.29**



Prix des Pervenches (à récl., 2 a)	14 000 €	1 800m
Prix Oumnaz (Maiden, 3 a)	15 000 €	2 150m
Prix de Sainte-Blandine (Hand., 3 a)	18 000 €	1 800m
Prix Top World (Hand., 3 a)	18 000 €	2 400m
Prix des Jeunes (J.J. & appr., E., 4 a et +)	16 000 €	1 800m
Prix du Bouscat (Hand. div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 400m
Prix de la Cépière (Hand. div., G., 4 a et +)	14 000 €	2 400m

MARDI 9 OCTOBRE**9 c****PREMIUM GALOP avec QUINTE +****Début des opérations : 12h15****p.30**

 Prix des Monts du Beaujolais (c. de h., 3 a)	20 000 €	3 400m
 Prix Vétagro Sup- Campus Vétérinaire de Lyon (c. c., 5 a et +)	21 000 €	5 200m
Prix de la Fédération du Centre-Est (Hand. div., D, 4 a et +)	52 000 €	1 600m
Prix des Orchidées (Maiden, Femelles, Etalons, 2 a)	18 000 €	1 600m
Prix des Camélias (Maiden, Mâles & Hongres, Etalons, 2 a)	18 000 €	1 600m
Prix des Anémones (Classe 2, FEE, 2 a)	24 000 €	2 000m
Prix Sarepta (Classe 1, 3 a)	30 000 €	2 400m
Prix de Bellecour (Hand., Femelles, D, 3 a et +)	30 000 €	2 200m
Prix Docteur Dugoujon (Hand. div., E., 4 a et +)	26 000 €	1 600m

MERCREDI 10 OCTOBRE**8 c****PREMIUM TROT avec QUINTE +****Début des opérations : 12h45****p.31**

Prix de Vendée (att., C., 7 à 10 a) - C. Europ.	35 000 €	2 850m
Prix du Dracenois (att., femelles, appr.-Lads-jock., F., 5 a)	20 000 €	2 850m
Prix de Gascogne (att., C., 5 & 6 a)	25 000 €	2 850m
Prix du Tarn (att., amat., G., 6 à 8 a) Challenge UNAT		
Départ autostart	6 000 €	2 000m
Prix du Maconnais (monté., E., 6 à 10 a) - C. Europ.	28 000 €	2 850m
Prix de Drouais (att., mâles, F., 5 a)	20 000 €	2 850m
Prix du Beauvaisis (att., B., 3 a) - C.Nle	24 000 €	2 850m
Prix de la Côte d'Or (att., D., 4 a) - C.Nle		
Départ autostart	22 000 €	2 000m

DIMANCHE 14 OCTOBRE		7 c
Journée Obstacle/Trot		C.S.I
Début des opérations : 13h		p.32
 <i>Prix Patrick de Slane (c. de h., 4 a)</i>	17 000 €	3 800m
 <i>Prix de la Doua (st. ch., Maiden, 3 a)</i>	17 000 €	3 400m
Prix d'Artois (att., E., 2 a)	12 000 €	2 100m
Prix du Champsaur (att., mâles, E., 4 a)	15 000 €	2 100m
Prix du Bourbonnais (att., F., 3 a)	12 000 €	2 850m
Prix de la Touraine (att., amat., G., 6 à 8 a)	6 000 €	2 850m
Prix des Landes (att., E., 7 à 10 a)	30 000 €	2 850m

DIMANCHE 21 OCTOBRE		8 c
Journée Plat/Trot		C.S.I
Début des opérations : 13h		p.33
Prix des Bruyères (Maiden, Etalons, 2 a)	18 000 €	2 000m
Prix Henri Hübsch (C.à cond.qualif.HP, E., 3 a et +)	18 000 €	1 600m
Prix André Lerenard (att., femelles, E., 4 a)	15 000 €	2 100m
Prix du Maine-et-Loire (monté, Poids Libre, F., 5 a)	15 000 €	2 850m
Prix de Beaurepaire (att., B., 3 a) - C.Nle	30 000 €	2 825m
Prix de l'Essonne (att., Appr.-Lads-jock., F., 6 a)	18 000 €	2 850m
Prix de Draguignan (att., F., 5 a)	15 000 €	2 850m
Prix de l'Orne (att., F., 5 à 9 a)	26 000 €	2 850m




JEUDI 25 OCTOBRE		8 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 16h15		p.34
Prix François de Romanet (Inédits, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix des Salvias (Classe 2, FEE, 2 a)	24 000 €	1 800m
Prix Signora (à récl., 3 a)	14 000 €	1 800m
Prix de Lentilly (à récl., G., 4 a et +)	13 000 €	1 800m
Prix Signani (à récl., G., 4 a et +)	13 000 €	2 400m
Prix du Parc de Gerland (Hand.div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 150m
Prix de La Confluence (Hand. div., G., 4 a et +)	14 000 €	2 150m
Prix de la Pelouse (Hand., E., 3 a et +)	18 000 €	1 150m

MARDI 30 OCTOBRE		8 c
PREMIUM TROT		
Début des opérations : 16h30		p.35
Prix du Val de Saône (att., F., 5 à 8 a)	25 000 €	2 700m
Prix du Pays de Dol (att., B., 5 a) C.Nle	26 000 €	3 250m
Prix de l'Estuaire (att., F., 6 a)	22 000 €	2 700m
Prix du Mélandois (monté, F., 4 a)	15 000 €	2 700m
Prix de la Creuse (att., E., 4 a)		
Départ autostart	16 000 €	2 650m
Prix du Blésois (att., mâles, E., 3 a)		
Départ Autostart	18 000 €	2 650m
Prix de la Bresse (att., femelles, E., 3 a)		
Départ Autostart	18 000 €	2 650m
Prix de l'Allier (att., D., 2 a)	13 000 €	2 050m

L
A
S
O
I
E**JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE****8 c****PREMIUM PLAT****Début des opérations : 16h45****p.36**

Prix de Cuisery (Maiden, Mâles & Hongres, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix Haras du Mâ (Maiden, Femelles, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix Yumpal (à récl., 3 a)	14 000 €	2 150m
Prix Pietro (Handicap, 3 a)	18 000 €	2 150m
Prix de La Rize (à récl., G., 4 a)	13 000 €	1 800m
Prix des Aiglons (à récl., J.J. & appr., G., 4 a)	13 000 €	2 400m
Prix de l'Isère (Hand. div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 400m
Prix de la Drôme (Hand. div., G., 4 a et +)	14 000 €	2 400m

P
A
R
I
L
L
Y **VENDREDI 2 NOVEMBRE****8 c****PREMIUM GALOP****Début des opérations : 11h30****p.37**

 <i>Prix Louis Tresca (c. de h., Hand. de cat., 4 a)</i>	22 000 €	3 400m
 <i>Course de Haies d'Automne</i> (c. de h., Hand. de cat., 5 a et +)	42 000 €	4 000m
 <i>Prix du Cercle de l'Etrier (c. c., 5 a et +)</i>	21 000 €	5 200m
Prix Baguenault de Puchesse (Hand., 2 a)	25 000 €	1 600m
Prix Morel Journal (Classe 2, Primes FEE, 3 a)	22 000 €	2 200m
Prix du Château d'Eau (Handicap, 3 a)	18 000 €	1 600m
Handicap de Lyon (Hand. div., E., 4 a et +)	20 000 €	1 600m
Prix de La Feysine (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 600m





L
A
S
O
I
E**JEUDI 8 NOVEMBRE****7 c****PREMIUM PLAT****Début des opérations : 17h15****p.38**

Prix de Luneau (à récl., Mâles & Hongres, 2 a)	14 000 €	1 800m
Prix de Poujux (à récl., Femelles, 2 a)	14 000 €	1 800m
Prix La Combattante (Maiden, Femelles, 3 a)	15 000 €	2 150m
Prix La Côte (Hand., 3 a)	18 000 €	2 400m
Prix Pamponi (à récl., 3 a)	14 000 €	2 150m
Prix de Bohlen (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	2 150m
Prix du Canal (Hand. div., G., 4 a et +)	12 000 €	2 150m

L
A
S
O
I
E**SAMEDI 10 NOVEMBRE****8 c****PREMIUM TROT****Début des opérations : 16h30****p.39**

Prix Bellino II (att., B., 4 a)- C. Nle	30 000 €	3 250m
Prix d'Hiver (att., B., 3 a)- C. Nle	30 000 €	2 050m
Prix Ourasi (att., E., 7 à 10 a) - C. Europ.	32 000 €	2 700m
Prix Abo Volo (att., mâles, F., 5 a) Départ autostart	22 000 €	2 650m
Prix Gelinotte (att., femelles, F., 5 a) Départ autostart	21 000 €	2 650m
Prix Hadol du Vivier (att., mâles, F., 4 a)	21 000 €	2 700m
Prix Kaiser Trot (monté, Appr.-Lads-jock., G., 5 à 8 a)	21 000 €	2 700m
Prix Roquepine (att., amat., G., 6 à 9 a) <i>Challenge UNAT</i>	6 000 €	2 700m

P
A
R
I
L
L
Y

DIMANCHE 11 NOVEMBRE		7 c
Journée Obstacle/Trot		C.S.I
Début des opérations : 12h		p.40
Prix d'Anjou (att., F., 2 a)	12 000 €	2 100m
Prix de la Corrèze (att., G., 4 a)	13 000 €	2 850m
Prix de la Sologne (att., E., 5 à 9 a)	25 000 €	2 850m
 Prix Jean Boulard - Course de Haies des 3 ans	32 000 €	3 400m
 Prix Etienne Mazoyer (st. ch., 3 a)	17 000 €	3 400m
 Prix du Mont Thou (st. ch., C.à cond.qualif. HP, 5 a et +)	17 000 €	4 100m
 Prix Vieux Château (c. c., 5 a et +)	17 000 €	4 500m

L
A
S
O
I
E

MERCREDI 14 NOVEMBRE		8 c
PREMIUM TROT		
Début des opérations : 16h15		p.41
Prix des Colverts (att., D., 7 à 10 a)- C. Europ.	32 000 €	2 700m
Prix des Perdreaux (att., E., 4 a)	23 000 €	2 700m
Prix des Sarcelles (att., femelles, F., 5 a)	23 000 €	2 700m
Prix des Lièvres (att., mâles, F., 5 a)	23 000 €	2 700m
Prix des Grives (att., femelles, F., 4 a)	20 000 €	2 700m
Prix des Cerfs (att., E., 3 a)	20 000 €	2 700m
Prix des Chevreuils (att., F., 6 & 7 a)	20 000 €	2 700m
Prix des Marcassins (monté., E., 6 à 10 a)	25 000 €	2 700m

P
A
R
I
L
L
Y

SAMEDI 17 NOVEMBRE		8 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 12h15		p.42
Prix des Azalées (Maiden, Femelles, Etalons, 2 a)	18 000 €	2 000m
Prix des Dahlias (Maiden, Mâles & Hongres, Etalons, 2 a)	18 000 €	2 000m
Prix des Chrysanthèmes (Classe 1, 2 a)	35 000 €	1 600m
Prix du Grand Camp (Listed, 3 a et +)	52 000 €	2 400m
Prix du Parc Borely (Hand.div., D., 3 a et +)	30 000 €	2 200m
Prix de Pont-de-Vivieux (Hand.div., E., 3 a et +)	20 000 €	2 200m
Prix de Cagnes-sur-Mer (Hand.div., G., 3 a et +)	16 000 €	2 200m
Prix du Tremblay (A.Q.P.S., N.E.F, 3 a)	28 000 €	2 400m

P
A
R
I
L
L
Y

MARDI 20 NOVEMBRE		8 c
PREMIUM TROT		
Début des opérations : 11h30		p.43
Prix du Minervois (monté, Appr.-Lads-jock., E., 4 & 5 a)	21 000 €	2 850m
Prix du Cap Corse (att., E., 4 a)	20 000 €	2 850m
Grand Prix des 3 ans (att., A., 3 a)- C. Nle - Finale régionale	30 000 €	2 850m
Prix d'Eure-et-Loir (att., F., 6 a)	24 000 €	2 850m
Grand Prix des 4 ans (att., A., 4 a)- C. Nle - Finale régionale	40 000 €	2 850m
Prix de Franche-Comté (att., F., 7 a)	24 000 €	2 850m
Grand Prix des 5 ans (att., A., 5 a)- C. Nle - Finale régionale	40 000 €	2 850m
Prix de Provence (att., D., 5 à 10 a)	35 000 €	2 850m

L
A
S
O
I
E

JEUDI 22 NOVEMBRE		7 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 17h30		p.44
Prix de Saint-Voir (Maiden, Mâles & Hongres, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix de La Minardière (Maiden, Femelles, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix du Haras des Chataîgniers (à récl., 2 a)	14 000 €	1 800m
Prix Pérouges (Hand. div., 3 a)	18 000 €	2 150m
Prix Black Dancer (Hand. div., 3 a)	15 000 €	2 150m
Prix d'Aix-Lès-Bains (Hand.div., E., 4 a et +)	18 000 €	1 800m
Prix de Divonne-Lès-Bains (Hand div., G., 4 a et +)	14 000 €	1 800m

L
A
S
O
I
E

JEUDI 29 NOVEMBRE		8 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 16h15		p.45
Prix A. de Kertanguy (Classe 2, Primes FEE, 3 a)	22 000 €	2 150m
Prix Palluat de Besset (Hand., 3 a)	18 000 €	1 800m
Prix Charles Giguët (Hand., 3 a)	18 000 €	3 200m
Prix Rouvignac (à récl., 3 a)	14 000 €	1 800m
Prix Elstrino (à récl., 3 a)	14 000 €	2 400m
Prix des Cadets (à récl., Jockeys & Jeunes-jockeys, G., 4 a et +)	13 000 €	2 400m
Prix de La Poste aux Chevaux (à récl., G, 4 a et +)	16 000 €	1 800m
Prix de l'Élevage du Centre (A.Q.P.S., N.E.F, D., 4 & 5 a)	20 000 €	3 200m

P
A
R
I
L
L
Y

DIMANCHE 2 DECEMBRE		7 c
Journée Trot		C.S.I
Début des opérations : 12h		p.46
Prix d'Alsace (att., E., 2 a)	12 000 €	2 100m
Prix du Cotentin (att., F., 4 a)	15 000 €	2 100m
Prix du Devoluy (att., à récl., Appr.-Lads-jock., R., 5 a)	10 000 €	2 875m
Prix du Beaufortin (att., G., 3 a)	12 000 €	2 850m
Prix de la Thierache (att., amat., G., 6 à 8 a)	6 000 €	2 850m
Prix du Doubs (att., F., 5 a)	18 000 €	2 850m
Prix de l'Oise (att., F., 6 à 9 a)	26 000 €	2 850m

L
A
S
O
I
E

JEUDI 6 DECEMBRE		8 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 17h30		p.47
Prix du Haras de Chalamont (Maiden, Mâles & hongres, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix du Haras de Tire Gerbe (Maiden, Femelles, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix des Narcisses (Handicap, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix Sigmaringen (Hand., 3 a)	18 000 €	2 400m
Prix de l'Ancienne Batterie (à récl., Jockeys & Jeunes Jockeys, G., 4 a et +)	13 000 €	1 800m
Prix de Décines (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	2 150m
Prix de Charpieu (Hand. div., G., 4 a et +)	14 000 €	2 150m
Prix de Chassieu (Hand. div., G., 4 a et +)	12 000 €	2 150m

VENDREDI 7 DECEMBRE**8 c****PREMIUM PLAT****Début des opérations : 15h30****p.48**

Prix du Haras de La Fourche (à récl., Femelles, 2 a)	14 000 €	1 800m
Prix du Haras de La Garde (à récl., Mâles & Hongres, 2 a)	14 000 €	1 800m
Prix Valanjou (Maiden, Femelles, 3 a)	15 000 €	2 150m
Prix Chambotte (à récl., Jockeys & Jeunes Jockeys, 3 a)	14 000 €	2 150m
Prix Henri Sabathé (Hand., G., 4 a et +)	16 000 €	2 400m
Prix Yves Parenti (Hand. div., E., 4 a et +)	18 000 €	1 800m
Prix Gérard Liarte (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 800m
Prix Jean Cuvelette (Hand. div., G., 4 a et +)	14 000 €	1 800m

DIMANCHE 9 DECEMBRE**7 c****Journée Trot****C.S.I****Début des opérations : 12h****p.49**

Prix des Ardennes (att., F., 2 a)	12 000 €	2 100m
Prix du Brionnais (att., E., 3 a)		
Départ autostart	14 000 €	2 600m
Prix de Camaret (att., à récl., Appr.-Lads-jock., R., 4 a)	10 000 €	2 875m
Prix François Rozier		
- Finale de la Coupe du Centre-Est (att., amat., G., 6 à 8 a)		
Départ autostart	6 000 €	2 600m
Prix du Duché d'Uzès (att., F., 5 a)	15 000 €	2 850m
Prix du Gresivaudan (att., F., 6 & 7 a)		
Départ autostart	18 000 €	2 000m
Prix du Var (att., B., 5 à 10 a)- C. Europ.	35 000 €	4 050m

SAMEDI 15 DECEMBRE**8 c****PREMIUM PLAT****Début des opérations : 17h45****p.50**

Prix Alain Nebon Carle –Criterium de Villeurbanne (Classe 2, FEE, 2 a)	24 000 €	1 800m
Prix Oakland (Classe 2, 3 a)	22 000 €	2 400m
Prix Reinach (à récl., 3 a)	14 000 €	1 800m
Prix Droit Divin (à récl., Jockeys & Jeunes Jockeys, 3 a)	14 000 €	2 400m
Prix du Pavillon (E., 4 a et +)	18 000 €	2 150m
Prix du Signal (à récl., G, 4 a et +)	16 000 €	2 400m
Prix d'Hiver (Hand. de cat., G., 4 a et +)	14 000 €	1 800m
Prix de Clôture (Hand. de cat., G., 4 a et +)	14 000 €	2 150m

DIMANCHE 16 DECEMBRE**7 c****Journée Trot****C.S.I****Début des opérations : 12h****p.51**

Prix de la Brenne (att., G., 3 a)		
Départ autostart	12 000 €	2 000m
Prix du Pays des Etangs (att., Appr.-Lads-jock., F., 6 a)	20 000 €	2 850m
Coupe des 2 ans (att., B., 2 a)	20 000 €	2 100m
Prix de la plaine des Maures (monté, Poids Libre, G., 5 à 8 a)	23 000 €	2 850m
Prix de la Côte d'Opale (att., F., 4 a)	17 000 €	2 850m
Prix de Duclair (att., F., 5 a)	16 000 €	2 850m
Prix de Parilly (att., D., 6 à 10 a)- C. Europ.		
Départ autostart	32 000 €	2 600m



JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0712 249

16H00

5978 - Prix Christian Rollet (Plat, Classe 1, 2 ans)

35.000€ 1.600m (17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race ni, depuis le 6 mars de cette année inclus, gagné deux courses de Classe 1. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 6 mars de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 6 juin de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2. ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

5979 - Prix de Saint-Cyr-lès-Vignes (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, Réservée F.E.E., 2 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

5980 - Prix Burgos (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 31 août 9 h. 30

18 partants maximum

5981 - Prix Professeur Collet (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 1.600m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er avril de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

18 partants maximum

5982 - Prix du Rhône (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 31 août 9 h. 30

18 partants maximum

5983 - Prix de la Saône (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.000m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

5984 - Prix Pierre Simonneau (Plat, Cavalières & Gentlemen-riders, Course à cond. Qualif. Handicap E, 4 ans et +)

Challenge Royale Barrière Deauville

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur inférieure ou égale à 32 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.500 (à réclamer excepté). Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 5.000 reçus depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières.

18 partants maximum

GALOP

Engagements :	mercredi 29 août, 10h30, Boulogne
Forfaits :	samedi 1 ^{er} septembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	lundi 3 septembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	lundi 3 septembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	mardi 4 septembre, 10h30, Boulogne
Montes :	mardi 4 septembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018

PREMIUM TROT – 6902 250

17H15

1 - Prix Uranie (attelé, D, 7 à 10 ans)

32.000€ 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 260.000. - Recul de 25 m. à 121.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

2 - Prix de Carpentras (attelé, D , 4 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans - Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 62.000. - Recul de 25 m. à 31.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

3 - Prix de Vincennes (attelé, F, 5 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 52.000. - Recul de 25 m. à 26.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix de Salon de Provence (attelé, E, 4 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 26.000. - Recul de 25 m. à 10.500.

Événement régional éventuel

5 - Prix d'Enghien (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, F, 6 ans)

21.000€ 2.700m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 83.000. - Recul de 25 m. à 43.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix de Mauquenchy (monté, F, 5 ans)

18.000€ 2.700m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 40.000. - Recul de 25 m. à 22.000.

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

7 - Prix de Grosbois (attelé, E, 3 ans)

15.000€ 2.700m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 10.000.

TROT

Engagements : samedi 1er septembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mardi 4 septembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mercredi 5 septembre, 9h30, même lieu



JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0712 256

12H00

5985 - Prix des Gentianes (Plat, Maiden, Femelles, Réservée F.E.E., 2 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

5986 - Prix Robert de Grandry (Plat, Classe 2, Primes F.E.E., 3 ans)

22.000€ 2.400m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.
Primes F.E.E. + 10% : 1 000, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 1 et n'ayant, depuis le 1^{er} mars de cette année inclus, ni gagné une Classe 2, ni reçu une allocation de 12.500. Poids : 57 k. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas, cette année, été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.500 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

5987 - Prix Wolfram (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} avril de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

18 partants maximum

5988 - Prix Champ Libre (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 1^{er} mai de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 7 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

5989 - Prix du Pesage (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 12.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 7 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

5990 - Prix des Ecuries (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 1.600m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leur quatre dernières courses, reçu une allocation de 12.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

5991 - Prix du Paddock (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. La référence applicable dans ce handicap sera + 27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 7 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

5992 - Prix des Tribunes (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 5 septembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : samedi 8 septembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : lundi 10 septembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : lundi 10 septembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mardi 11 septembre, 10h30, Boulogne
Montes : mardi 11 septembre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

PMH TROT/OBSTACLE – C.S.I – 6901 259 & 0712 259

13H

1 – Prix de Bigorre (attelé, E, 3 ans)

13.000€ 2.850m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 11.800.

2 - Prix du Lautaret (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, G, 7 à 9 ans)

19.000€ 2.850m 8.550, 4.750, 2.660, 1.520, 950, 380, 190.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 7, 8 et 9 ans, n'ayant pas gagné 103.000. - Recul de 25 m. à 51.000.

3 - Prix du Centre (attelé, F, 4 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 20.500. - Recul de 25 m. à 9.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 9 septembre dernier inclus seront éliminés en priorité. Événement régional éventuel

4 – Prix du Gard (attelé, E, 6 & 7 ans)

24.000€ 2.850m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 127.000. - Recul de 25 m. à 63.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

4565 – Prix d'Achères (Haies, 3 ans)

17.000€ 3.400m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en course de haies, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. 16 partants maximum

4566 - Prix des Monts du Forez (Haies, 5 ans et +)

17.000€ 3.800m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en course de haies, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 24.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. 16 partants maximum

4567 - Prix Missile (Steeple-chase, 4 ans)

17.000€ 4.100m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. 16 partants maximum

TROT

Engagements : lundi 10 septembre, 9h, S.E.C.F.
Forfaits : mercredi 12 septembre, 12h, B.T.R
Partants : jeudi 13 septembre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagements : vendredi 7 sept., 10h30, Boulogne
Forfait : mercredi 12 sept., 11h30, Boulogne
Engts supp.: jeudi 13 sept., 11h30, Boulogne
Partants prob. : jeudi 13 sept., 11h30, B.T.R
Annul. Part.: vendredi 14 sept., 10h30, B.T.R
Montes : vendredi 14 sept., 10h30, B.T.R



JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

PREMIUM TROT – 6902 263

16H30

1 - Prix Lugdunum (attelé, D, 7 à 10 ans)

32.000€ 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 232.000. - Recul de 25 m. à 112.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). **Événement régional éventuel**

2 - Prix des Pyrénées (attelé, F, 7 & 8 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

23.000€ 2.650m 10.350, 5.750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 135.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix de Dampierre (attelé, C, 5 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans - Course qualificative

21.000€ 2.700m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 125.000. - Recul de 25 m. à 59.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). **Événement régional éventuel**

4 - Prix du Carcassonnais (attelé, E, 6 & 7 ans)

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 100.000. - Recul de 25 m. à 50.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix de Cluny (attelé, D, 4 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans - Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 65.000. - Recul de 25 m. à 32.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

6 - Prix de la Mayenne (monté, Apprentis & Lads-jockeys, F, 5 à 9 ans)

25.000€ 2.700m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 138.000. - Recul de 25 m. à 67.000.

Poids minimum (voir Conditions Générales).

Événement régional éventuel

7 - Prix du Boischaud (attelé, C, 3 ans) C.Nle

DEPART A L'AUTOSTART

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans - Course qualificative

22.000€ 2.650m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 31.500.

8 – Prix du Tricastin (attelé, Amateurs, G, 6 à 8 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

Challenge UNAT

6.000€ 2.650m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour 6, 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 78.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins deux courses ou ayant couru au moins trente fois.

TROT

Engagements : vendredi 14 septembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 17 septembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 18 septembre, 9h30, même lieu



DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

PMH TROT/OBSTACLE – C.S.I - 6901 266 & 0712 266

13H

1 - Prix du Bouches-du-Rhône (attelé, à réclamer, R, 3 ans)

10.000€ 2.875m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 15.000, à réclamer pour 6.500 ou 11.000. - Avance de 25 m. aux poulains et pouliche à réclamer pour 6.500.

2 - Prix de la Charente Maritime (attelé, F, 4 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 23.000. - Recul de 25 m. à 11.600.

Événement régional éventuel

3 - Prix des Flandres (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, F, 7 ans)

22.000€ 2.850m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 ans, n'ayant pas gagné 108.000. - Recul de 25 m. à 54.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix de la Dombes (attelé, F, 5 ans) C.N/e

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans - Course qualificative

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 50.000. - Recul de 25 m. à 25.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix du Languedoc (attelé, E, 6 à 9 ans)

26.000€ 2.850m 11.700, 6.500, 3.640, 2.080, 1.300, 520, 260.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 178.000. - Recul de 25 m. à 83.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

4576 - Prix du Mont-Blanc (Haies, 5 ans et +)

17.000€ 3.800m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4577 - Prix du Puy-de-Dôme (Steeple-chase, 3 ans)

17.000€ 3.400m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 1.000 (victoires et places). Poids : 67 k.

Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru en steeple-chases recevront 2 k.

16 partants maximum

4578 - Prix Ucello II (Steeple-chase, Femelles, 5 ans et +)

17.000€ 4.100m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour toutes juments de 5 ans et au-dessus n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 10.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

TROT

Engagements : lundi 17 septembre, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 19 septembre, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 20 septembre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagements: vendredi 14 sept., 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 19 sept., 11h30, Boulogne

Engts supp. : jeudi 20 sept., 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 20 sept., 11h30, B.T.R

Annul. Part.: vendredi 21 sept., 10h30, B.T.R

Montes : vendredi 21 sept., 10h30, B.T.R



JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

PREMIUM GALOP – 0712 270

12H00

4579 - Prix de Lamorlaye (Haies, 3 ans)

20.000€ 3.400m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 11.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 35.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4580 - Prix des Monts du Livradois (Haies, Handicap de catégorie, 4 ans)

22.000€ 3.800m (9 900, 4 840, 2 860, 1 980, 1 100, 770, 550) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, été classés dans les 3iers d'une course de dotation totale de 35.000. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k. Publication des poids, le vendredi 21 septembre 10 h.

16 partants maximum

4581 - Prix Mercier (Steeple-Chase, Course à cond. Qualif. Handicap, 5 ans et +)

23.000€ 4.100m (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 60 k. et n'ayant pas été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 23.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases : 1 k. par 3.500 cette année et par 6.000 l'année dernière.

16 partants maximum

5993 - Criterium de Lyon (Plat, Listed, 2 ans)

60.000€ 1.600m (30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. Poids : 57 k. Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2. Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 2.160 au 1^{er} engagement supplémentaire le 25 septembre, 11h30.

20 partants maximum

5994 - Prix La Flèche (Plat, E, 4 ans et +)

19.000€ 1.000m (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course B ni, depuis le 1er juillet 2018 inclus, gagné une course D. Poids: 57 k. Surcharges pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er mars 2018 inclus : 1 k. par 8.000 reçus. (LIGNE DROITE)

18 partants maximum

5595 - Prix Marius Bouret (Plat, Handicap de catégorie, E, 4 ans et +)

17.000€ 2.400m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le vendredi 21 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

5996 - Prix des Terreaux (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 21 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

5997 - Prix des Cordeliers (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.000m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leur quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 19 septembre, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 22 septembre, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 24 septembre, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 24 septembre, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 25 septembre, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 25 septembre, 12h30, Boulogne



**HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE**

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 272

16H30

5998 - Prix des Pensées (Plat, Maiden, Réservée F.E.E., 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. 16 partants maximum

5999 - Prix Le Frimeur (Plat, Maiden, 3 ans)

15.000€ 2.400m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 4.000 en places recevront 2 k. 16 partants maximum

6000 - Prix l'Essor (Plat, Classe 1, 3 ans)

30.000€ 1.800m (15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 29 mars de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 lors de leurs deux dernières courses. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 29 mars de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 29 juin de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables. 16 partants maximum

6001 - Prix Ouzo (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 24 septembre 9 h. 30 16 partants maximum

6002 - Prix Fionella (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er avril de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k. 16 partants maximum

6003 - Prix Jean Lyon (Plat, Course à cond. Qualif.Handicap, E, 4 ans et +)

17.000€ 2.150m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur inférieure ou égale à 32 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000. Poids : 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 4.000 reçus. 16 partants maximum

6004 - Prix de Chazey-sur-Ain (Plat, Handicap de catégorie, E, 4 ans et +)

17.000€ 1.800m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le lundi 24 septembre 9 h. 30 16 partants maximum

6005 - Prix des Amazones (Plat, à réclamer, Cavalières, G, 4 ans et +)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 59 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er avril de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k. 16 partants maximum

GALOP

Engagements : vendredi 21 septembre, 10h30, Boulogne

Forfaits : mardi 25 septembre, 11h30, Boulogne

Engts supp. : mercredi 26 septembre, 11h30, Boulogne

Partants prob. : mercredi 26 septembre, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : jeudi 27 septembre, 10h30, Boulogne

Montes : jeudi 27 septembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

MERCREDI 3 OCTOBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 276

17H30

6006 - Prix des Pervenches (Plat, à réclamer, 2 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k. 16 partants maximum

6007- Prix Oumnaz (Plat, Maiden, 3 ans)

15.000€ 2.150m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 3.000 en places recevront 2 k. 16 partants maximum

6008 - Prix de Sainte-Blandine (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 1.800m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le jeudi 27 septembre 9 h. 30

16 partants maximum

6009 - Prix Top World (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 dans un handicap, depuis le 1er juin de cette année inclus. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le jeudi 27 septembre 9 h. 30

16 partants maximum

6011 - Prix des Jeunes (Plat, Apprentis et J. Jockeys, E, 4 ans et plus)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté) cette année. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

6012 - Prix du Bouscat (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 12.000. La référence applicable dans ce handicap sera +28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le jeudi 27 septembre 9 h. 30

16 partants maximum

6013 - Prix de la Cépière (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 12.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : mardi 25 septembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : vendredi 28 septembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : samedi 29 septembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : samedi 29 septembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : lundi 1^{er} octobre, 10h30, Boulogne
Montes : lundi 1^{er} octobre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

MARDI 9 OCTOBRE 2018

PREMIUM GALOP avec Evénement – 0712 282

12H15

4592 - Prix des Monts du Beaujolais (Haies, 3 ans)

20.000€ 3.400m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4593 - Prix Vetagro Sup – Campus Vétérinaire de Lyon (Cross-Country, 5 ans et +)

21.000€ 5.200m (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.500 cette année et par 9.000 l'année dernière.

16 partants maximum

6014 - Px Fédération des Courses du Centre-Est (Plat, Hand.div.,D, 4 ans et +) 1ère épreuve

Support d'Evénement

52.000€ 1.600m (26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er avril de cette année inclus. La référence applicable dans ce handicap se situera entre +21 et +24.

Publication des poids, le mercredi 3 octobre 9 h. 30

18 partants maximum

6015 - Prix des Orchidées (Plat, Maiden, Femelles, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné, et étant, soit nées et élevées en France, soit issues d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

6016 - Prix des Camélias (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné, et étant, soit nés et élevés en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

6017 - Prix des Anémones (Plat, Classe 2, Réservée F.E.E., 2 ans)

24.000€ 2.000m (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (à réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 9 juillet de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

6018 - Prix Sarepta (Plat, Classe 1, 3 ans)

30.000€ 2.400m (15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 9 avril de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 lors de leurs deux dernières courses. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 9 avril de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 9 juillet de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

6019 - Prix de Bellecour (Plat, Handicap, Femelles, D, 3 ans et +)

30.000€ 2.200m (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

Pour juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 20.000.

Les références applicables dans ce handicap seront : Pour les 3 ans, +22.5. Pour les 4 ans et au-dessus, +25. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le mercredi 3 octobre 9 h. 30

18 partants maximum

6020 - Prix Docteur Dugoujon (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 2ème épreuve

26.000€ 1.600m (13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er avril de cette année inclus.

18 partants maximum

GALOP

Engagements :	lundi 1er octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits :	jeudi 4 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	vendredi 5 octobre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	vendredi 5 octobre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	samedi 6 octobre, 10h30, Boulogne
Montes :	samedi 6 octobre, 12h30, Boulogne



MERCREDI 10 OCTOBRE 2018

PREMIUM TROT avec Evénement – 6901 283

12H45

1 - Prix de Vendée (attelé, C, 7 à 10 ans) C.Européenne

Support d'Evénement

35.000€ 2.850m 15.750, 8.750, 4.900, 2.800, 1.750, 700, 350.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 330.000. - Recul de 25 m. à 173.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Evénement éventuel
Evénement régional éventuel

2 - Prix du Dracenois (attelé, Femelles, Apprentis & Lads-jockeys, F, 5 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans, n'ayant pas gagné 48.000. - Recul de 25 m. à 25.000.

3 - Prix de Gascogne (attelé, C, 5 & 6 ans)

25.000€ 2.850m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 et 6 ans, n'ayant pas gagné 150.000. - Recul de 25 m. à 69.500.

Evénement éventuel
Evénement régional éventuel

4 - Prix du Tarn (attelé, Amateurs, G, 6 à 8 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

Challenge UNAT

6.000€ 2.000m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour 6, 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 82.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins deux courses ou ayant couru au moins trente fois.

5 - Prix du Maconnais (monté, E, 6 à 10 ans) C.Européenne

28.000€ 2.850m 12.600, 7.000, 3.920, 2.240, 1.400, 560, 280.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 181.000. - Recul de 25 m. à 93.000. Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé ou au trot monté, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I ou 1er d'une épreuve de Groupe II.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

6 - Prix de Drouais (attelé, mâles, F, 5 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans, n'ayant pas gagné 48.000. - Recul de 25 m. à 25.000.

7 - Prix de Beauvaisis (attelé, B, 3 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans - Course qualificative

24.000€ 2.850m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 50.000. - Recul de 25 m. à 21.000.

Evénement régional éventuel

8 - Prix de la Côte d'Or (attelé, D, 4 ans) C.Nle

DEPART A L'AUTOSTART

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans - Course qualificative

22.000€ 2.000m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 46.000.

TROT

Engagements : jeudi 4 octobre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : samedi 6 octobre, 10h, B.T.R Centre-Est

Partants : lundi 8 octobre, 9h30, même lieu



DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018

PMH TROT/OBSTACLE – C.S.I – 6901 287 & 0712 287

13H

1- Prix d'Artois (attelé, E, 2 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 2 ans, n'ayant pas gagné 3.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

2 - Prix du Champsaur (attelé, mâles, E, 4 ans)

15.000€ 2.100m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas gagné 21.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix du Bourbonnais (attelé, F, 3 ans)

12.000€ 2.850m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 4.000. - Recul de 25 m. à 700.

4 - Prix de la Touraine (attelé, Amateurs, G, 6 à 8 ans)

6.000€ 2.850m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour 6, 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 90.000. - Recul de 25 m. à 45.000.

5 - Prix des Landes (attelé, E, 7 à 10 ans)

30.000€ 2.850m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 201.000. - Recul de 25 m. à 99.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

4601 - Prix Patrick de Slane (Haies, 4 ans)

17.000€ 3.800m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 9.000 (victoires et places).

: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Poids

16 partants maximum

4602 - Prix de la Doua (Steeple-chase, Maiden, 3 ans)

17.000€ 3.400m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.500. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

+ Courses de poneys Galop

TROT

Engts : lundi 8 octobre, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 10 octobre, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 11 octobre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 5 octobre, 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 10 octobre, 11h30, Boulogne

Engts supp. : jeudi 11 octobre, 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 11 octobre, 11h30, B.T.R

Annul. Part.: vendredi 12 octobre, 10h30, B.T.R

Montes : vendredi 12 octobre, 10h30, B.T.R



DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

PMH TROT/PLAT - C.S.I – 6901 294 & 0712 294

13H

1 - Prix André Lerenard (attelé, femelles, E, 4 ans)

15.000€ 2.100m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné 21.000. **Événement régional éventuel**

2 - Prix du Maine-et-Loire (monté, F, Poids libre, 5 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 50.000. - Recul de 25 m. à 23.500.
En cas d'élimination, les chevaux restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 14 octobre dernier inclus seront éliminés en priorité.

3 - Prix de Beaurepaire (attelé, B, 3 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans - Course qualificative

30.000€ 2.825m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **3 ans**, n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de Groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. - Recul de 25 m. à 32.000 ; de 50 m. à 75.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).
En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité. **Événement régional éventuel**

4 - Prix de l'Essonne (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, F, 6 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **6 ans**, n'ayant pas gagné 81.000. - Recul de 25 m. à 41.000. **Événement régional éventuel**

5 - Prix de Draguignan (attelé, F, 5 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 51.000. - Recul de 25 m. à 24.500. **Événement régional éventuel**

6 - Prix de l'Orne (attelé, F, 5 à 9 ans)

26.000€ 2.850m 11.700, 6.500, 3.640, 2.080, 1.300, 520, 260.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **5 à 9 ans** inclus, n'ayant pas gagné 141.000. - Recul de 25 m. à 72.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). **Événement régional éventuel**

6440 - Prix des Bruyères (Plat, Maiden, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et étant, soit nés et élevés en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k. **18 partants maximum**

6441 - Prix Henri Hübsch (Plat, Course à cond. Qualif.Handicap, E, 3 ans et +)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 42 k. et n'ayant pas, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été classés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course de Groupe. Poids : 3 ans, 56 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.. Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D ou été placés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course B ou d'une course de Classe 1 porteront 2 k. ; gagné une course B ou une classe 1, 3 k. **18 partants maximum**

+ Courses de poneys attelés

TROT

Engts : lundi 15 octobre, 9h, S.E.C.F.
Forfaits : mercredi 17 octobre, 12h, B.T.R
Partants : jeudi 18 octobre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 12 octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits : mercredi 17 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : jeudi 18 octobre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : jeudi 18 octobre, 11h30, B.T.R
Annul. Part.: vendredi 19 octobre, 10h30, B.T.R
Montes : vendredi 19 octobre, 10h30, B.T.R



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 25 OCTOBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 298

16H15

6026 - Prix François Romanet (Plat, Inédits, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais couru. Poids : 58 k.

16 partants maximum

6027 - Prix des Salvias (Plat, Classe 2, Réservée F.E.E, 2 ans)

24.000€ 1.800m (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.
Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (à réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 25 juillet de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

6028 - Prix Signora (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 11.000 ou 15.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6029 - Prix de Lentilly (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

13.000€ 1.800m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

16 partants maximum

6030 - Prix Signani (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6031 - Prix du Parc de Gerland (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1^{ère} épreuve

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 19 octobre 9 h. 30

16 partants maximum

6032 - Prix de la Confluence (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2^{ème} épreuve

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

6033 - Prix de la Pelouse (Plat, Handicap, E, 3 ans et +)

18.000€ 1.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1^{er} juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 19 octobre 9 h. 30

12 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 17 octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits : samedi 20 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : lundi 22 octobre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : lundi 22 octobre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mardi 23 octobre, 10h30, Boulogne
Montes : mardi 23 octobre, 12h30, Boulogne



**HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE**

MARDI 30 OCTOBRE 2018

PREMIUM TROT – 6902 303

16H30

1 - Prix du Val de Saône (attelé, F, 5 à 8 ans)

25.000€ 2.700m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 à 8 ans inclus, n'ayant pas gagné 126.000. - Recul de 25 m. à 62.000.

Événement régional éventuel

2 - Prix du Pays de Dol (attelé, B, 5 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans - Course qualificative

26.000€ 3.250m 11.700, 6.500, 3.640, 2.080, 1.300, 520, 260.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de Groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. - Recul de 25 m. à 55.000 ; de 50 m. à 110.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

En cas d'élimination, les chevaux entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

Événement régional éventuel

3 - Prix de l'Estuaire (attelé, F, 6 ans)

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 95.000. - Recul de 25 m. à 47.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix du Mélantois (monté, F, 4 ans)

15.000€ 2.700m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 19.000. - Recul de 25 m. à 9.500.

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

Événement régional éventuel

5 - Prix de la Creuse (attelé, E, 4 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

16.000€ 2.650m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 22.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix du Blésois (attelé, mâles, E, 3 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

18.000€ 2.650m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant pas gagné 10.500.

7 - Prix de la Bresse (attelé, femelles, E, 3 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

18.000€ 2.650m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas gagné 10.500.

8 - Prix de l'Allier (attelé, D, 2 ans)

13.000€ 2.050m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 2 ans, n'ayant pas gagné 6.600.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

TROT

Engagements : mercredi 24 octobre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : vendredi 26 octobre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : samedi 27 octobre, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 1ER NOVEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 305

16H45

6034 - Prix de Cuisery (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

6035 - Prix Haras du Mâ (Plat, Maiden, Femelles, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

6036 - Prix Yumpal (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 11.000 ou 15.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6037 - Prix Pietro (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 26 octobre 9 h. 30

16 partants maximum

6038 - Prix de la Rize (Plat, à réclamer, G, 4 ans)

13.000€ 1.800m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6039 - Prix des Aiglons (Plat, à réclamer, Apprentis & J. Jockeys, G, 4 ans)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

6040 - Prix de l'Isère (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 29. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 26 octobre 9 h. 30

16 partants maximum

6041 - Prix de la Drôme (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 24 octobre, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 27 octobre, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 29 octobre, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 29 octobre, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 30 octobre, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 30 octobre, 12h30, Boulogne



VENDREDI 2 NOVEMBRE 2018

PREMIUM GALOP – 0712 306

11H30

4603 - Prix Louis Tresca (Haies, Handicap de catégorie, 4 ans)

22.000€ 3.400m (9 900, 4 840, 2 860, 1 980, 1 100, 770, 550) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en course de haies, reçu une allocation de 11.000. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Publication des poids, le samedi 27 octobre 10 h.

16 partants maximum

4604 - Course de Haies d'Automne (Haies, Handicap de catégorie, 5 ans et +)

42.000€ 4.000m (18 900, 9 240, 5 460, 3 780, 2 100, 1 470, 1 050) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, été classés 1er d'une course de dotation totale de 35.000. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Publication des poids, le samedi 27 octobre 10 h.

16 partants maximum

4605 - Prix Cercle de l'Etrier (Cross-Country, 5 ans et +)

21.000€ 5.200m (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 35.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

16 partants maximum

6042 - Prix Baguenault de Puchesse (Plat, Handicap, 2 ans)

25.000€ 1.600m (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été classés dans les cinq premiers.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Publication des poids, le samedi 27 octobre 9 h. 30

18 partants maximum

6043 - Prix Morel-Journel (Plat, Classe 2, Primes F.E.E, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 1 et n'ayant, depuis le 1^{er} mars de cette année inclus, ni gagné une Classe 2 ni reçu une allocation de 12.500. Poids : 57 k. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas, cette année, été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.500 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

6044 - Prix du Château d'Eau (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le samedi 27 octobre 9 h. 30

18 partants maximum

6045 – Handicap de Lyon (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

20.000€ 1.600m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le samedi 27 octobre 9 h. 30

18 partants maximum

6046 - Prix de la Feyssine (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.600m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : jeudi 25 octobre, 10h30, Boulogne
 Forfaits : lundi 29 octobre, 11h30, Boulogne
 Engts supp. : mardi 30 octobre, 11h30, Boulogne
 Partants prob. : mardi 30 octobre, 11h30, Boulogne
 Annul. Part. : mercredi 31 octobre, 10h30, Boulogne
 Montes : mercredi 31 octobre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 312

17H15

6047 - Prix de Luneau (Plat, à réclamer, Mâles & Hongres, 2 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les poulains mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. **16 partants maximum**

6048 - Prix de Poujux (Plat, à réclamer, Femelles, 2 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les pouliches mises à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. **16 partants maximum**

6049- Prix La Combattante (Plat, Maiden, Femelles, 3 ans)

15.000€ 2.150m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k. **16 partants maximum**

6050 - Prix La Cote (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 2 novembre 10 h. 30 **16 partants maximum**

6051- Prix Pamponi (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 7.000, 3 k. **16 partants maximum**

6052 - Prix de Bohlen (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 1^{ère} épreuve

16.000€ 2.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. La référence applicable dans ce handicap sera + 30. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 2 novembre 9 h. 30 **16 partants maximum**

6053 - Prix du Canal (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2^{ème} épreuve

12.000€ 2.150m (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 31 octobre, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 3 novembre, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 5 novembre, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 5 novembre, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 6 novembre, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 6 novembre, 12h30, Boulogne



**HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE**

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

PREMIUM TROT – 6902 314

16H30

1 - Prix Bellino II (attelé, B, 4 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans - Course qualificative

30.000€ 3.250m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**. - Recul de 25 m. à 49.000, de 50 m. à 110.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les poulains et pouliches ayant couru au moins deux fois cette année sur le territoire de la Fédération du Centre-Est et n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité. **Événement régional éventuel**

2 - Prix d'Hiver (attelé, B, 3 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans - Course qualificative

30.000€ 2.050m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de Groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. - Recul de 25 m. à 37.000; de 50 m. à 85.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

3 - Prix Ourasi (attelé, E, 7 à 10 ans) - C.Européenne

32.000€ 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **7 à 10 ans** inclus, n'ayant pas gagné 214.000. - Recul de 25 m. à 108.000. Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). **Événement régional éventuel**

4 - Prix Abo Volo (attelé, mâles, F, 5 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

22.000€ 2.650m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de **5 ans**, n'ayant pas gagné 49.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix Gélinotte (attelé, femelles, F, 5 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

21.000€ 2.650m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de **5 ans**, n'ayant pas gagné 49.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix Hadol du Vivier (attelé, mâles, F, 4 ans)

21.000€ 2.700m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant pas gagné 34.000. - Recul de 25 m. à 17.000.

Événement régional éventuel

7 - Prix Kaiser Trot (monté, Apprentis & Lads-jockeys, G, 5 à 8 ans)

21.000€ 2.700m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 à 8 ans** inclus, n'ayant pas gagné 85.000. - Recul de 25 m. à 42.000.

Poids minimum (voir Conditions Générales).

8 - Prix Roquepine (attelé, Amateurs, G, 6 à 9 ans)

Challenge UNAT

6.000€ 2.700m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour **6 à 9 ans** inclus, n'ayant pas gagné 102.000. - Recul de 25 m. à 51.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins deux courses ou ayant couru au moins trente fois.

TROT

Engagements : dimanche 4 novembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 7 novembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 8 novembre, 9h30, même lieu



DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018
PMH TROT/OBSTACLE - C.S.I - 6901 315 & 0712 315
12H00

1 - Prix d'Anjou (attelé, F, 2 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 2 ans, n'ayant pas gagné 1.800. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

2 - Prix de la Corrèze (attelé, G, 4 ans)

13.000€ 2.850m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 12.000.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 4 novembre dernier inclus seront éliminés en priorité. Événement régional éventuel

3 - Prix de la Sologne (attelé, E, 5 à 9 ans)

25.000€ 2.850m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 140.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

4606 - Prix Jean Boulard - Course de Haies des 3 ans (Haies, 3 ans)

32.000€ 3.400m (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 12.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4607 - Prix Etienne Mazoyer (Steeple-chase, 3 ans)

17.000€ 3.400m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4608 - Prix du Mont Thou (Steeple-chase, Course à cond. Qualif. Handicap, 5 ans et +)

17.000€ 4.100m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 60 k. et n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 25.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4609 - Prix Vieux Château (Cross-country, 5 ans et +)

17.000€ 4.500m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 10.000. Poids:67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

16 partants maximum

+ Course Ecole M.F.R Annulée

TROT

Engts : lundi 5 novembre, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 7 novembre, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 8 novembre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 2 novembre, 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 7 novembre, 11h30, Boulogne

Engts supp.: jeudi 8 novembre, 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 8 novembre, 11h30, B.T.R

Annul. Part.: vendredi 9 novembre, 10h30, B.T.R

Montes : vendredi 9 novembre, 10h30, B.T.R



MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018

PREMIUM TROT – 6902 318

16H15

1 - Prix des Colverts (attelé, D, 7 à 10 ans) - C.Européenne

32.000€ 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 250.000. - Recul de 25 m. à 130.000.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

2 - Prix des Perdreaux (attelé, E, 4 ans)

23.000€ 2.700m 10.350, 5.750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 58.000. - Recul de 25 m. à 26.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix des Sarcelles (attelé, femelles, F, 5 ans)

23.000€ 2.700m 10.350, 5.750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans, n'ayant pas gagné 60.000. - Recul de 25 m. à 30.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix des Lièvres (attelé, mâles, F, 5 ans)

23.000€ 2.700m 10.350, 5.750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans, n'ayant pas gagné 60.000. - Recul de 25 m. à 30.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix des Grives (attelé, femelles, F, 4 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 34.000. - Recul de 25 m. à 17.000.

Événement régional éventuel

6 – Prix des Cerfs (attelé, E, 3 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 12.500.

7 - Prix des Chevreuils (attelé, F, 6 & 7 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 91.000. - Recul de 25 m. à 46.000.

8 – Prix des Marcassins (monté, E, 6 à 10 ans)

25.000€ 2.700m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 165.000.

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : jeudi 8 novembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : samedi 10 novembre, 10h, B.T.R Centre-Est

Partants : lundi 12 novembre, 9h30, même lieu



SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0712 321

12H15

6054 - Prix des Azalées (Plat, Maiden, Femelles, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et étant, soit nées et élevées en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. Poids: 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k
18 partants maximum

6055 - Prix des Dahlias (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et étant, soit nés et élevés en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum

6056 - Prix des Chrysanthèmes (Plat, Classe 1, 2 ans)

35.000€ 1.600m (17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 17 mai de cette année inclus, gagné deux courses de Classe 1. Poids: 56 k.1/2. Les chevaux ayant gagné une course de Classe 1, depuis le 17 mai de cette année inclus, porteront 2 k. ; depuis le 17 août de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables. 18 partants maximum

6057 - Prix du Grand Camp (Plat, Listed, 3 ans et +)

52.000€ 2.400m (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. Poids: 3 ans, 56 k.; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2. ; plusieurs Listed Race, 2 k.1/2. Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.872 au l'engagement supplémentaire le 14 novembre, 11h30.

20 partants maximum

6058 - Prix du Parc Borély (Plat, Handicap divisé, D, 3 ans et +) 1ère épreuve.

30.000€ 2.200m (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 12 novembre 9 h 30

18 partants maximum

6059 - Prix de Pont-de-Vivieux (Plat, Handicap divisé, E, 3 ans et +) 2ème épreuve

20.000€ 2.200m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

6060 - Prix de Cagnes-sur-Mer (Plat, Handicap divisé, G, 3 ans et +) 3ème épreuve

16.000€ 2.200m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

6061 - Prix du Tremblay (Plat, A.Q.P.S., NEF, 3 ans)

28.000€ 2.400m (14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres, et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 9.500, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de groupe A.Q.P.S. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 6.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : vendredi 9 novembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : mardi 13 novembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : mercredi 14 novembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : mercredi 14 novembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : jeudi 15 novembre, 10h30, Boulogne
Montes : jeudi 15 novembre, 12h30, Boulogne



MARDI 20 NOVEMBRE 2018

PREMIUM TROT – 6901 324

11H30

1 - Prix du Minervois (monté, Apprentis & Lads-jockeys, E, 4 & 5 ans)

21.000€ 2.850m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 et 5 ans, n'ayant pas gagné 52.000. - Recul de 25 m. à 26.000.

Poids minimum (voir Conditions Générales).

2 - Prix du Cap Corse (attelé, E, 4 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 43.000. - Recul de 25 m. à 20.500.

Événement régional éventuel

3 - Grand Prix des 3 ans (attelé, A, 3 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans – Finale régionale

30.000€ 2.850m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans. - Recul de 25 m. à 40.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les poulains et pouliches ayant disputé une épreuve au moins de l'Open du Centre-Est des 3 ans et n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. En outre, sont seuls admis à participer à cette épreuve, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est depuis le 1er août 2018 inclus.

Seront retenus en priorité, après la clôture de la déclaration des partants, en premier lieu, les deux concurrents ayant les gains les plus élevés à chaque échelon de départ, en second lieu, les concurrents les mieux placés dans l'ordre du classement établi au lendemain de la dernière épreuve qualificative.

Événement régional éventuel

4 - Prix d'Eure-et-Loir (attelé, F, 6 ans)

24.000€ 2.850 m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 100.000. - Recul de 25 m. à 50.000.

Événement régional éventuel

5 - Grand Prix des 4 ans (attelé, A, 4 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans – Finale régionale

40.000€ 2.850m 18.000, 10.000, 5.600, 3.200, 2.000, 800, 400.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans. - Recul de 25 m. à 68.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les poulains et pouliches ayant disputé une épreuve au moins de l'Open du Centre-Est des 4 ans et n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. En outre, sont seuls admis à participer à cette épreuve, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est depuis le 1er août 2018 inclus.

Seront retenus en priorité, après la clôture de la déclaration des partants, en premier lieu, les deux concurrents ayant les gains les plus élevés à chaque échelon de départ, en second lieu, les concurrents les mieux placés dans l'ordre du classement établi au lendemain de la dernière épreuve qualificative.

Événement régional éventuel

6 - Prix de Franche-Comté (attelé, F, 7 ans)

24.000€ 2.850m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 ans, n'ayant pas gagné 111.000. - Recul de 25 m. à 64.000.

Événement régional éventuel

7 - Grand Prix des 5 ans (attelé, A, 5 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans – Finale régionale

40.000€ 2.850m 18.000, 10.000, 5.600, 3.200, 2.000, 800, 400.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans. - Recul de 25 m. à 90.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux ayant disputé une épreuve au moins de l'Open du Centre-Est des 5 ans et n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course.

En outre, sont seuls admis à participer à cette épreuve, les chevaux entraînés dans la Fédération du Centre-Est depuis le 1er août 2018 inclus.

Seront retenus en priorité, après la clôture de la déclaration des partants, en premier lieu, les deux concurrents ayant les gains les plus élevés à chaque échelon de départ, en second lieu, les concurrents les mieux placés dans l'ordre du classement établi au lendemain de la dernière épreuve qualificative.

Événement régional éventuel

8 - Prix de Provence (attelé, D, 5 à 10 ans)

35.000€ 2.850m 15.750, 8.750, 4.900, 2.800, 1.750, 700, 350.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 280.000. - Recul de 25 m. à 153.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : mercredi 14 novembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : vendredi 16 novembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : samedi 17 novembre, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 326

17H30

6062 - Prix de Saint-Voir (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

6063 - Prix de La Minardière (Plat, Maiden, Femelles, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

6064 - Prix du Haras des Châtaigniers (Plat, à réclamer, 2 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6065 - Prix Pérourges (Plat, Handicap divisé, 3 ans) 1^{ère} épreuve

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. La référence applicable dans ce handicap sera + 29. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Publication des poids, le vendredi 16 novembre 9 h. 30

16 partants maximum

6066 - Prix Black Dancer (Plat, Handicap divisé, 3 ans) 2^{ème} épreuve

15.000€ 2.150m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

6067 - Prix d'Aix-lès-Bains (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1^{ère} épreuve

18.000€ 1.800m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Publication des poids, le vendredi 16 novembre 9 h. 30

16 partants maximum

6068 - Prix de Divonne-lès-Bains (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2^{ème} épreuve

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 14 novembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : samedi 17 novembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : lundi 19 novembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : lundi 19 novembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mardi 20 novembre, 10h30, Boulogne
Montes : mardi 20 novembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 333

16H15

6069 - Prix A. de Kertanguy (Plat, Classe 2, Primes FEE, 3 ans)

22.000€ 2.150m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 1 et n'ayant, depuis le 1^{er} mars de cette année inclus, ni gagné une Classe 2, ni reçu une allocation de 12.500. Poids : 57 k. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas, cette année, été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.500 recevront 1 k.1/2. **16 partants maximum**

6070 - Prix Palluat de Besset (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 1.800m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 23 novembre 9 h. 30

16 partants maximum

6071 - Prix Charles Giguët (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 3.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 23 novembre 9 h. 30.

16 partants maximum

6072- Prix Rouvignac (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k. **16 partants maximum**

6073 - Prix Elstrino (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k. **16 partants maximum**

6074 - Prix des Cadets (Plat, à réclamer, Jockeys & J.J. Jockeys, G, 4 ans et +)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. Poids : 56 k. les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k. Pour Jockeys et jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 12 courses (France et Etranger) *Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.* **16 partants maximum**

6075 - Prix de La Poste aux Chevaux (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juin de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k. **16 partants maximum**

6076 - Prix de l'Élevage du Centre (Plat, A.Q.P.S., NEF, D, 4 & 5 ans)

20.000€ 3.200m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur-Sang, nés et élevés en France. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 5.000 reçus. *Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.* **16 partants maximum**

GALOP

Engagements : mercredi 21 novembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : samedi 24 novembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : lundi 26 novembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : lundi 26 novembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mardi 27 novembre, 10h30, Boulogne
Montes : mardi 27 novembre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 2 DECEMBRE 2018

PMH TROT – C.S.I – 6901 336

12H00

1 – Prix d'Alsace (attelé, E, 2 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **2 ans**, n'ayant pas gagné 6.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

2 - Prix du Cotentin (attelé, F, 4 ans)

15.000€ 2.100m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 23.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 25 novembre dernier inclus seront éliminés en priorité. **Evénement régional éventuel**

3 - Prix du Devoluy (attelé, à réclamer, Apprentis & Lads-jockeys, R, 5 ans)

10.000€ 2.875m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 56.000, à réclamer pour 6.000 ou 10.000. - Avance de 25 m. aux chevaux à réclamer pour 6.000.

4 - Prix du Beaufortin (attelé, G, 3 ans)

12.000€ 2.850m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 3.900.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 25 novembre dernier inclus seront éliminés en priorité.

5 - Prix de la Thierache (attelé, Amateurs, G, 6 à 8 ans)

6.000€ 2.850m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour **6, 7 et 8 ans**, n'ayant pas gagné 86.000. - Recul de 25 m. à 44.500.

6 - Prix du Doubs (attelé, F, 5 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 69.000. - Recul de 25 m. à 36.000.

Evénement régional éventuel

7 - Prix de l'Oise (attelé, F, 6 à 9 ans)

26.000€ 2.850m 11.700, 6.500, 3.640, 2.080, 1.300, 520, 260.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 à 9 ans** inclus, n'ayant pas gagné 134.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Evénement régional éventuel

+ Course Ecole M.F.R

TROT

Engagements : lundi 26 novembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 28 novembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 29 novembre, 9h30, même lieu



**HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE**

JEUDI 6 DECEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 340

17H30

6525 - Prix du Haras de Chalamont (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
16 partants maximum

6526 - Prix du Haras de Tire Gerbe (Plat, Maiden, Femelles, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
16 partants maximum

6444 - Prix des Narcisses (Plat, Handicap, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été classés dans les cinq premiers. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.
Publication des poids, le vendredi 30 novembre 9 h. 30
16 partants maximum

6527 - Prix Sigmarigen (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Publication des poids, le vendredi 30 novembre 9 h. 30
16 partants maximum

6528 - Prix de l'Ancienne Batterie (Plat, à réclamer, Jockeys & Jeunes Jockeys, G, 4 a et +)

13.000€ 1.800m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur inférieure ou égale à 34kg et mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis, le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.
Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).
Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
16 partants maximum

6529 - Prix de Décines (Plat, Handicap divisé, G., 4 ans et +) 1^{ère} épreuve

16.000€ 2.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. La référence applicable dans ce handicap sera + 26.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Publication des poids, le vendredi 30 novembre 9 h. 30
16 partants maximum

6530 - Prix de Charpieu (Plat, Handicap divisé, G., 4 ans et +) 2^{ème} épreuve

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
16 partants maximum

6531 - Prix de Chassieu (Plat, Handicap divisé, G., 4 ans et +) 3^{ème} épreuve

12.000€ 2.150m (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
16 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 28 novembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : samedi 1^{er} décembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : lundi 3 décembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : lundi 3 décembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mardi 4 décembre, 10h30, Boulogne
Montes : mardi 4 décembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

VENDREDI 7 DECEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 341

15H30

6532 - Prix du Haras de la Fourche (Plat, à réclamer, Femelles, 2 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

16 partants maximum

6533 - Prix du Haras de la Garde (Plat, à réclamer, Mâles & Hongres, 2 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

16 partants maximum

6534 - Prix Valanjou (Plat, Maiden, Femelles, 3 ans)

15.000€ 2.150m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

16 partants maximum

6535 - Prix de Chambotte (Plat, à réclamer, Jockeys & Jeunes Jockeys, 3 ans)

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 15.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

6536 - Prix Henri Sabathé (Plat, Handicap, G., 4 ans et +)

16.000€ 2.400m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. La référence applicable dans ce handicap sera + 32. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le samedi 1er décembre 9 h. 30

16 partants maximum

6537 - Prix Yves Parenti (Plat, Handicap divisé, E., 4 ans et +) 1^{ère} épreuve

18.000€ 1.800m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le samedi 1er décembre 9 h. 30

16 partants maximum

6538 - Prix Gérard Liarte (Plat, Handicap divisé, G., 4 ans et +) 2^{ème} épreuve

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

6539 - Prix Jean Cuvette (Plat, Handicap divisé, G., 4 ans et +) 3^{ème} épreuve

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : jeudi 29 novembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : lundi 3 décembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : mardi 4 décembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : mardi 4 décembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mercredi 5 décembre, 10h30, Boulogne
Montes : mercredi 5 décembre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 9 DECEMBRE 2018

PMH TROT - C.S.I - 6901 343

12H00

1 - Prix des Ardennes (attelé, F, 2 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **2 ans**, n'ayant pas gagné 1.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

2 - Prix du Brionnais (attelé, E, 3 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

14.000€ 2.600m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 13.000.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 2 décembre dernier inclus seront éliminés en priorité.

3 - Prix de Camaret (attelé, à réclamer, Apprentis & Lads-jockeys, R, 4 ans)

10.000€ 2.875m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 45.000, à réclamer pour 5.000 ou 8.000. - Avance de 25 m. aux poulains et pouliches à réclamer pour 5.000.

4 - Prix François Rozier (attelé, Amateurs, G, 6 à 8 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

Finale de la Coupe du Centre-Est

6.000€ 2.600m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour **6, 7 et 8 ans**, n'ayant pas gagné 73.000.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve, les Amateurs membres de l'U.N.A.T. Centre-Est (Association Régionale du Centre-Est).

En cas d'élimination, les chevaux drivés par les amateurs figurant dans les 16 premiers du classement établi par l'U.N.A.T. - Centre-Est (classement arrêté au 1er décembre 2018) seront retenus en priorité.

5 - Prix du Duché d'Uzès (attelé, F, 5 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 55.000. - Recul de 25 m. à 27.500.

Événement régional éventuel

6 - Prix du Gresivaudan (attelé, F, 6 & 7 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

18.000€ 2.000m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 et 7 ans**, n'ayant pas gagné 85.000.

Événement régional éventuel

7 - Prix du Var (attelé, B, 5 à 10 ans) - C.Européenne

35.000€ 4.050m 15.750, 8.750, 4.900, 2.800, 1.750, 700, 350.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 à 10 ans** inclus, n'ayant pas gagné 500.000. - Recul de 25 m. à 241.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : lundi 3 décembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 5 décembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 6 décembre, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

SAMEDI 15 DECEMBRE 2018

PREMIUM PLAT – 0713 349

17H45

6540 - Prix Alain Nebon Carle-Criterium de Villeurbanne

(Plat, Classe 2, Réservée F.E.E, 2 ans)

24.000€ 1.800m (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (à réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k.; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 15 septembre de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2. **16 partants maximum**

6541- Prix Oakland (Plat, Classe 2, 3 ans)

22.000€ 2.400m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une course de Classe 1 et n'ayant pas, depuis le 1^{er} mars de cette année inclus, ni gagné une course de Classe 2, ni reçu une allocation de 12.500. Poids : 56 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2.

Les chevaux n'ayant pas, cette année, été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.500 recevront 1 k.1/2. **16 partants maximum**

6542 - Prix Reinach (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k. **16 partants maximum**

6543 - Prix Droit Divin (Plat, à réclamer, Jockeys & Jeunes Jockeys, 3 ans)

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. **16 partants maximum**

6544 - Prix du Pavillon (Plat, E, 4 ans et +)

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} mars de cette année inclus, gagné une course D, ni été classés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course B. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} mars de cette année inclus: 1 k. par 6.000 reçus. **16 partants maximum**

6545 - Prix du Signal (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

16.000€ 2.400m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 17.000 ou 20.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 17.000 porteront 1k1/2 ; pour 20.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} juillet 2018 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k. **16 partants maximum**

6546 - Prix d'Hiver (Plat, Handicap de catégorie, G., 4 ans et +)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 10 décembre 9 h. 30 **16 partants maximum**

6547 - Prix de Clotûre (Plat, Handicap de catégorie, G., 4 ans et +)

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 10 décembre 9 h. 30 **16 partants maximum**

GALOP

Engagements : vendredi 7 décembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : mardi 11 décembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : mercredi 12 décembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : mercredi 12 décembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : jeudi 13 décembre, 10h30, Boulogne
Montes : jeudi 13 décembre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 16 DECEMBRE 2018

PMH TROT - C.S.I - 6901 350

12H00

1 - Prix de la Brenne (attelé, G, 3 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

12.000€ 2.000m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 4.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 9 décembre dernier inclus seront éliminés en priorité.

2 - Prix du Pays des Etangs (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, F, 6 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 93.000. - Recul de 25 m. à 43.000.

3 - Coupe des 2 ans (attelé, B, 2 ans)

20.000€ 2.100m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 2 ans.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les poulains et pouliches ayant couru au moins deux fois cette année sur le territoire de la Fédération du Centre-Est ou ayant gagné au moins une course dans cette même Fédération.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants

4 - Prix de la Plaine des Maures (monté, G, Poids Libre, 5 à 8 ans)

23.000€ 2.850m 10.350, 5.750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 8 ans inclus, n'ayant pas gagné 114.000. - Recul de 25 m. à 60.500.

5 - Prix de la Côte d'Opale (attelé, F, 4 ans)

17.000€ 2.850m 7.650, 4.250, 2.380, 1.360, 850, 340, 170.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 37.000. - Recul de 25 m. à 18.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix de Duclair (attelé, F, 5 ans)

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 64.000. - Recul de 25 m. à 32.000.

Événement régional éventuel

7 - Prix de Parilly (attelé, D, 6 à 10 ans) - C.Européenne

DEPART A L'AUTOSTART

32.000€ 2.600m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 232.000.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

+ Course Ecole M.F.R

TROT

Engagements : lundi 10 décembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 12 décembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 13 décembre, 9h30, même lieu

14/11/2018

